



Réforme du collège

Pour la CGT Educ'action, c'est toujours non !

Malgré la réussite de la journée de grève du 19 mai, avec plus de 50 % de grévistes dans les collèges, le gouvernement a publié le décret et l'arrêté mettant en œuvre la réforme pour la rentrée 2016. La mobilisation doit se poursuivre.

Car, la réforme poursuit une vision de plus en plus inégalitaire de l'Ecole. Alors que le collège unique a toujours manqué des moyens nécessaires à la démocratisation pour que toutes et tous réussissent, le gouvernement opte pour une réforme sans moyens au service de l'idéologie libérale. La logique reste plus que jamais celle du socle et des compétences, au service du patronat, et d'une Ecole à deux vitesses.

→ L'autonomie au service de la concurrence

Les horaires hebdomadaires du cycle 4 (5^e à 3^e), seront indicatifs. Le Conseil d'Administration pourra modifier la grille dans la limite de l'enveloppe globale disciplinaire prévue sur 3 ans, tout en respectant l'horaire hebdomadaire maximal des élèves. C'est la même logique que celle de la réforme du Bac pro que la CGT Educ'action rejette.

20 % des horaires enseignants seraient distribués par le chef d'établissement sur avis du conseil pédagogique.

■ Enseignements complémentaires

(3 h d'AP en 6^e, 4 h pour l'AP et les EPI en 5^e, 4^e et 3^e).

→ Heures d'accompagnement personnalisé (AP)

Elles seront intégrées aux heures disciplinaires. Les choix des disciplines concernées et des contenus seront laissés aux établissements.

→ Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)

Les élèves suivront au moins 2 thèmes par an et au moins 6 sur les 3 années du cycle, sans moyens dédiés. La mise en place concrète sera à la charge de l'établissement. Comme les élèves ne seront pas sûrs de suivre l'ensemble des thèmes, pourtant intégrés aux programmes, on peut craindre la création de filières larvées et la relativisation du caractère national des programmes, donc du collège unique.

Si la CGT Educ'action est favorable au travail interdisciplinaire, les EPI ainsi imposés, faute de moyens et de formations, ne le permettront en aucun cas : ils risquent de dégrader les conditions de travail des collègues et d'opposer interdisciplinaire et disciplinaire, à l'inverse du but annoncé.

■ Heures de "marges professeurs"

(Rentrée 2016 : 2,75 h/classe ; rentrée 2017 : 3 h).

Elles ne suffiront pas au travail à effectifs réduits. Pire, le maintien d'un enseignement de langues anciennes ou régionales LV3 dépendrait aussi de ces marges. Globalisées, sans fléchage national, elles feront endosser aux personnels la gestion de la pénurie, engendrant une concurrence malsaine entre disciplines.

Mais encore...

■ Fusion des horaires scientifiques en 6^e

Là encore, c'est amener la concurrence entre les disciplines, tout en faisant des économies. Les collègues subiront une forte pression pour travailler en transdisciplinarité, ce que rejette la CGT Educ'action.

■ Risque d'annualisation des horaires d'enseignement artistique

La grille horaire fait état de la possibilité de semestrialisation. Cela va permettre aux chefs d'établissement de l'imposer sans l'accord des collègues.

■ Pour des moyens qui assurent un fonctionnement correct du collège !

Imposons des choix politiques favorisant ce bien public qu'est l'Ecole et non des cadeaux faits à la finance et au patronat.

Les moyens dégagés devront surtout permettre de baisser le nombre d'élèves par classe, auquel la réussite des élèves est fortement liée, de maîtriser vraiment l'hétérogénéité en renforçant la remédiation.

La CGT Educ'action revendique :

- ≥ un nombre maximal de 20 élèves par classe et 15 en éducation prioritaire,
- ≥ des personnels en nombre suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins (Aed, CPE, COP, personnels administratifs, de laboratoire, de santé et sociaux),
- ≥ des moyens pour travailler en groupes à effectifs réduits, selon un cadrage national.

■ La difficulté scolaire oubliée

L'accompagnement personnalisé en classe entière ne saurait être une réponse à cet enjeu majeur.

On le fait dans les lycées depuis 2010, avec, pour résultats :

- ≥ des contenus vagues que les établissements adaptent sans cadre national, bénéficiant à peu d'élèves,
- ≥ une mise en œuvre difficile compte tenu de l'absence de formation spécifique pour les enseignants,
- ≥ une accentuation des inégalités entre les différents établissements.

Pour la CGT Educ'action, l'accompagnement personnalisé, sous cette forme, doit être supprimé.

La CGT Educ'action exige l'abrogation de la réforme et l'ouverture d'une véritable consultation pour une réforme qui permette la réussite de toutes et tous.

C'est pourquoi, elle appelle les personnels du second degré à se mobiliser et à construire le rapport de force qui permettra de faire reculer le ministère.

→ Dans un premier temps, cela passe par

LA REUSSITE DE LA GREVE DU 11 JUIN

Vous trouverez, ci-dessous, les coordonnées de la CGT Educ'action afin de nous contacter pour tenir une réunion.

CGT Educ'action 83, bourse du travail, avenue de l'Amiral Collet, 83000 Toulon

Mel : cgt-educaction83@orange.fr

Tél : 06 59 95 68 28